

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Février 2023

DÉCOUVERTE DU MARAIS DE SAILLES

PAR LES ÉLÈVES DE CP.CE1

LA MÉDIATHÈQUE

SOUS TOUTES SES FACETTES

CONCOURS PHOTO 2022

DE NOMBREUX TALENTS À CRÊTS EN BELLEDONNE

CENTRE BOURG

TRAVAUX - GRAND RUE

#21

ENVIRONNEMENT 6-8



VIE SCOLAIRE..... 9



SPORTS 10



VIE LOCALE 11-21



INFOS MUNICIPALES : : : 22-31



RÉPERTOIRE 32



CRÊTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com

NAISSANCES

08/10/2022 DAVID Ethan
 09/11/2022 PATEGNOTIS Théa, Juliette, Valentine
 11/11/2022 GUILLON Alice
 12/11/2022 SQUIRI Mya, Léona, Jeanne
 17/11/2022 HECHT Valentin, Denis, Benjamin
 24/11/2022 JÉHAN Nathan
 28/11/2022 ZAARI Alma, Maria
 18/12/2022 DEMBÉLÉ Niélé, Nana-Kadiatou, Claudine, Odile
 19/12/2022 LECOCQ Romy, Carole, Louise
 22/12/2022 ROTA Miriam, Maurizio
 25/12/2022 BÉRARD Maël, Arthur

DÉCÈS

25/09/2022 LAJEUNESSE Mathieu
 04/11/2022 FLORES Frédéric
 14/11/2022 SUARD Edmond
 09/11/2022 GIROUD Marie-Josèphe
 11/12/2022 HERRERO Carmen veuve DURANC
 17/12/2022 CHARNOT Cyprien

MARIAGE

17/09/2022 CHEVRIER Charline et SEGURA Rudy
 17/09/2022 RAGUSA Betsy et LEISERING Allan
 24/09/2022 MICHAUX Ségolène et CHIANALE David
 01/10/2022 LAJUS Natacha et BELTRAMI Romain
 07/01/2023 MOULIN Valérie et REY Yann

WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR**POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX :**

@ceb_communication



Crêts en Belledonne/Communication

**ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ...
 VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ARTICLE
 DANS L'ÉCHO DES CRÊTS**

*UNE SEULE ADRESSE POUR NOUS ENVOYER
 VOTRE PROPOSITION DE TEXTE ET VOS ELEMENTS
 GRAPHIQUES (PHOTO, LOGO ETC..) :*

LECHODESCRETS@GMAIL.COM

EDITO

L'année 2022 a été une année compliquée car la crise économique et

énergétique mondiale est venue s'ajouter aux inquiétudes du quotidien

des Français. Jamais en aussi peu de temps notre pays n'avait connu de tels bouleversements.

Malgré Cette situation qui favorise l'individualisme et le repli sur soi, tous les élus municipaux restent vigilants et attentionnés et sauront prendre leurs responsabilités afin de préserver notre qualité de vie. Cette qualité de vie passe par l'implication de tous les citoyens de la commune et le respect de la dépense publique.

En ce sens, j'invite tous les utilisateurs des bâtiments publics à redoubler d'attention dans l'utilisation des infrastructures mises à disposition et notamment sur les consommations d'éclairage et de chauffage. Il en va de la responsabilité collective de ne pas gaspiller inutilement pour éviter d'impacter trop fortement nos finances locales.

Et sur ce volet collectif et responsable je remercie par cet édito, toutes les associations locales qui ont su entendre notre message et qui se sont engagées avec nous sur cette voie.

Il est toujours important de bien garder en tête, que ce monde associatif fait d'une commune une commune où il y fait bon vivre, une commune où nos jeunes s'épanouissent et où nos adultes se retrouvent pour des moments de partage et ce monde associatif ne serait rien sans tous les bénévoles qui s'y investissent sans relâche et avec passion.

Pour tout cela et pour être le cœur battant de notre quotidien, les élus les en remercient fortement.

Toutes ces difficultés cumulées sur l'année 2022 ne nous empêcheront pas de garder le cap de notre projet local qui favorise le bien vivre ensemble et je voudrais y associer tous les agents de la collectivité, les forces de secours, le

corps enseignant, les services d'aides à la personne, le corps médical et paramédical ainsi que tous ceux qui œuvrent (pour certains dans l'ombre), pour faire de vos journées, de vos semaines, de vos mois, et de vos années passées dans notre commune, des moments de calme, de sérénité, de bien-être et de convivialité.

Avec eux et grâce à leur concours, il nous sera beaucoup plus facile de surmonter tous les écueils qui pourraient arriver au cours de cette nouvelle année.

Sur le volet aménagement, avec les élus qui m'accompagnent et que je tiens à remercier pour leur énergie, leur disponibilité et leur sérieux, nous avons engagé des travaux en cours de réalisation et de finition et nous portons nos réflexions sur différents projets structurants.

Je ne vais pas établir dans cet édito une liste exhaustive de toutes ces réflexions que nous porterons jusqu'à la fin du mandat mais soyez convaincus que malgré certaines difficultés techniques, nous sommes déterminés à agir concrètement et utilement pour vous toutes et vous tous.

Sur le volet financier, il est bon de rappeler que les budgets de notre commune ne financent que nos équipements et nos investissements pour l'avenir à contrario de certaines communes qui empruntent pour leurs dépenses de fonctionnement ou pour réduire leurs déficits.

Donc sur ce volet et malgré des baisses sensibles de notre DGF (dotation Globale de Fonctionnement), notre commune possède un faible niveau d'endettement qui nous permet d'appréhender avec sérénité les prochaines années grâce à la participation de vous tous (comme écrit précédemment).



Youcef Tabet
Maire

Cette sérénité n'est pas uniquement liée à la rigueur financière que nous nous sommes imposée depuis le début de ce mandat. Elle est également la continuité de la gestion budgétaire des différentes mandatures.

Par conséquent, je tiens à remercier les précédents Maires de notre commune qui y ont contribué. Jean-Jacques Billaz, Jean Lombard et Jean-Louis Maret. Merci à eux et à leurs différentes équipes municipales pour cet héritage et pour tout le travail accompli depuis de nombreuses années.

Nous pouvons également compter sur le soutien de notre Intercommunalité (Communauté de Communes Le Grésivaudan) et celui de notre Conseil Départemental qui savent, par le biais de leurs Présidents, Vice-Présidents et conseillers départementaux, être présents à nos côtés pour nous soutenir dans tous nos projets et pour répondre à toutes nos sollicitations avec une grande écoute, une grande attention et une grande disponibilité et qui, de par leurs soutiens financiers (attributions de subventions), participent activement à la concrétisation de nos projets structurants.

Pour la vie locale, Crêts en Belledonne est une commune dynamique et sa croissance démographique se poursuit à vive allure et de nouvelles entreprises (artisans, commerçants...) se créent ou se développent et tout le conseil municipal leur souhaite réussite et pérennité.

Nous souhaitons également la bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre belle commune et que nous avons eu le plaisir de recevoir dans la salle du conseil pour un moment de convivialité pendant lequel les discussions avec les élus se sont faites en toute décontraction.

Cet « accueil des nouveaux arrivants » sera dorénavant le premier temps fort de chaque nouvelle année.

Enfin et pour terminer, gardons bien en mémoire que chaque instant est unique et que chaque jour qui passe reste un moment magique. En ce sens, faisons ensemble que notre vie locale soit la plus douce et la plus fraternelle possible.

Bien à vous.



AGENDA

Le programme des estivales 2023 est en cours d'élaboration. Les dates, les horaires et les lieux des événements décrits ci-dessous sont donc susceptibles de changer, notamment compte-tenu de l'avancée des travaux de la Grand Rue

MARS

SAMEDI 04
DESCENTE AUX FLAMBEAUX
Domaine Alpin du Barioz

DIMANCHE 05
VIDE-GRENIER
salle des Fêtes
Saint Pierre d'Allevard

DIMANCHE 19
COURSE DU GRAND ROCHER

SAMEDI 26
FOIRE DE LA PIVOINE
de 9h à 17h
Centre-Bourg



AVRIL

SAMEDI 01
LOTO DU SOU DES ECOLES
Pléiade d'Allevard

MAI

SAMEDI 13
JOURNÉE VÉLO
de 10h à 17h
Stade

JUIN

VENDREDI 16
KARAOKÉ
à 20h
Café Juste en Face

MERCREDI 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
à partir de 18h
Place de la Mairie

SAMEDI 24
FÊTE DU LAC DE MORËTEL-DE-MAILLE ET BAL GUINGUETTE
à partir de 15h
Halle de Morêtél

JUILLET

VENDREDI 30 JUIN
AU DIMANCHE 02 JUILLET
FESTI'DANSE
(à ce jour, le format n'est pas encore arrêté)

VENDREDI 14
FEU D'ARTIFICE ET BAL
Belvédère

AOÛT

SAMEDI 12
LA NUIT DES ÉTOILES
Chapelle Saint Christophe

SAMEDI 26
SOIRÉE CONTE
Belvédère

SEPTEMBRE

DIMANCHE 03
TOUR DES HAMEAUX



VENDREDI 08
SOIRÉE ANNÉE 80
Place de la Mairie

SAMEDI 16 ET/OU DIMANCHE 17
JOURNÉE DU PATRIMOINE





COUP DE PROJECTEUR

NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION À CRÊTS EN BELLEDONNE LE COMITÉ DES FÊTES NOMMÉ : " CRÊTS EN FÊTE "

Son bureau formé de 6 membres :

LEROUX Bastien, CATALA Damien, BOURROUSSE Alexandra, MOULIN Valérie, JUGE Sébastien et NOBLE Christine, venant de divers horizons, âges et habitant tous la commune, compte, bien sûr, sur tous les bénévoles dynamiques et motivés faisant déjà partie de l'association, ou à venir.

Un accent est mis tout particulièrement pour intégrer les jeunes du village dans ses futurs projets afin de leur proposer des festivités qui leur plaisent.

Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir et simplicité par notre équipe débutante et ouverte à tous.

Nous espérons que les habitants de Crêts en belledonne seront heureux de la création de ce comité des fêtes et seront très nombreux à profiter des festivités à venir.



Sous l'impulsion de la mairie lors d'une réunion d'information et avec un certain nombre d'habitants volontaires, le nouveau comité des fêtes a été créé et entériné lors de l'assemblée générale du 13 décembre 2022.

Une première participation très positive a été mise en place lors du marché de Noël, le 11 décembre 2022 à Crêts en Belledonne où, afin de faire connaître la future association, des barbes à papa et une boisson chaude de Noël étaient offertes. Cela a permis de rencontrer et d'échanger avec un grand nombre de personnes, tous très contents que se crée ce comité des fêtes.



" NOTRE PROJET EST, CETTE ANNÉE, DE SOUTENIR ET DE PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS FESTIFS, CULTURELS OU SPORTIFS DÉJÀ PLANIFIÉS PAR LA MUNICIPALITÉ ET, ENSUITE, DE PROPOSER ET D'ORGANISER LES ANIMATIONS FUTURES SUR LA COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE. "

Vous pouvez nous retrouver et nous contacter à l'adresse suivante : cretsenfete@gmail.com et également sur Facebook.

L'équipe de CRÊTS EN FÊTE



DÉCOUVERTE DU MARAIS DE SAILLES PAR LES ÉLÈVES DE CP.CEI



Jeudi 6 octobre, les classes de CP et de CE1 se sont rendues au Marais de Sailles dans le cadre de l'animation des sites ENS (Espace Naturel Sensible). Avec les accompagnateurs de Belledonne en Marche, les enfants ont pu découvrir la faune et la flore de ce site protégé en milieu humide : les petites bêtes de la mare et de la forêt, les champignons, les arbres, les plantes...

Suite à cette sortie, en partenariat avec le Département, les élèves produiront des fiches pédagogiques qui seront installées à l'entrée du Marais, dans une boîte élaborée à cet effet, afin de mieux faire connaître cet environnement aux promeneurs et aux classes qui viendront ultérieurement.

Cette action locale a pour but de mettre en valeur le site du Marais de Sailles qui fait l'objet d'un plan de gestion sur la période 2015-2024, cofinancé par le Département et la commune de Crêts en Belledonne..





LE SIBRECSA SIMPLIFIE LE TRI DES DECHETS

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2023, LE TRI DEVIENT ENCORE PLUS SIMPLE !

Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit, c'est-à-dire dans les conteneurs jaunes en point d'apport volontaire.

Le passage à la collecte dite « multi matériaux » marque une seconde étape majeure dans l'évolution de la collecte des déchets ménagers sur le territoire du SIBRECSA.

Les conteneurs bleus disparaissent, remplacés par des conteneurs jaunes nommés « emballages et papiers »

Le Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de SAvoie (SIBRECSA) représente un territoire de 55 432 habitants issus de 43 communes d'Isère et de Savoie. Crêts en Belledonne, Allevard, Theys, mais aussi Pontcharra ou Chapareillan, font historiquement partie du SIBRECSA créé en 1966.

Le SIBRECSA a pour objectif d'ici 2025 d'améliorer ses performances de tri et de recyclage pour les emballages de +18%, en facilitant encore plus nos apports en point de collecte.



Point d'apport volontaire de la Place du Foyer

NOUVEAU

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023, RASSEMBLEZ TOUS VOS EMBALLAGES ET TOUS VOS PAPIERS !

NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECYCLAGE :
ENSEMBLE, ADOPTONS UN GESTE DE TRI LOGIQUE, SIMPLE ET UTILE !

JE TRIE DÉJÀ TOUS MES EMBALLAGES ...

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES, MÊME LES PLUS PETITS

CARTONNETTES

BRIQUES ALIMENTAIRES

JE TRIE EN + TOUS MES PAPIERS DANS LE MÊME CONTENEUR JAUNE !

PUBLICITÉS, PROSPECTUS

COURRIERS, LETTRES

JOURNAUX, MAGAZINES

ENVELOPPES, PAPIERS

LIVRES, CAHIERS

CATALOGUES, ANNUAIRES

RAPPEL
NE PAS RINCER VOS EMBALLAGES
LES DÉPOSER EN VRAC
NE PAS LES IMBRIQUER

A partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes évoluent et le tri devient encore plus simple :
les journaux, magazines, publicités, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, papiers, livres, cahiers, catalogues, annuaires **vont avec** les emballages plastiques, métalliques, cartonnettes, briques alimentaires **dans le même conteneur jaune.**

Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisation © SIBRECSA - Novembre 2022

En outre, le syndicat fiabilise le traitement des emballages et des papiers en s'engageant aux côtés de Savoie Déchets et de 4 autres collectivités (SICTOM Morestel, SICTOM du Guiers, Communauté de Commune Bugey Sud et Grand Lac) pour la construction d'un nouveau centre de tri sur le bassin Chambérien à l'horizon 2025.

(Article écrit sur la base d'un dossier de presse du SIBRECSA)

Le syndicat s'engage avec pour le tri et le recyclage. **CITEO**

UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LE TRI ?
04 76 97 19 52 www.sibreca.fr





ECONOMISER L'ÉNERGIE DANS MON TERRITOIRE

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE RÉDUIRE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE DANS MON TERRITOIRE ?

Les mairies, les écoles, les centres sportifs... tous les bâtiments publics sont de gros consommateurs d'énergie. Chauffage et eau chaude des bâtiments sont de loin les principaux postes de consommation du territoire. L'éclairage, lui aussi, s'il est vétuste, est un poste très énergivore. Tout cela représente un coût important pour les communes.

Ceci contribue également au réchauffement climatique par les émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités doivent passer à l'action pour maîtriser la consommation énergétique de leur patrimoine. Pour réduire leur facture énergétique. Pour agir en faveur du climat. Pour montrer la voie aux citoyens et acteurs économiques qui, eux aussi, doivent être mobilisés pour réussir la transition écologique.

COMMENT FAIRE ?

- On met en place un suivi des consommations sur le patrimoine du territoire, incitation à une gestion plus rigoureuse.

Cette seule initiative peut conduire à une baisse de 10 % des dépenses, sans investissement dans la performance énergétique des bâtiments. Pour aller plus loin, on réalise un audit énergétique pour identifier d'autres initiatives possibles.

- Sans remettre en question la sécurité des personnes, on convertit l'éclairage public à la sobriété.

On le réduit pendant les heures creuses. On utilise des LED pour les illuminations de

Noël. On fait respecter la réglementation sur l'extinction des vitrines des boutiques et des publicités lumineuses. Dans les bâtiments publics, on veille à éteindre la lumière aux heures de fermeture.

La participation des personnels est un atout essentiel : leur mobilisation, leurs idées, leurs expérimentations... sont autant de gages d'appropriation collective et de succès.

- On sensibilise les agents aux bonnes pratiques d'un usage économe des outils informatiques : paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre les appareils la nuit, gérer ses courriers électroniques, en nettoyant sa messagerie, en éliminant les pièces jointes ou destinataires inutiles.

- On lance une stratégie de rénovation de son bâti, avec un plan d'action axé en priorité sur l'efficacité énergétique.

Isolation, amélioration de la régulation de chauffage, mise en place d'un contrat de performance énergétique sont autant d'outils qui permettent d'atteindre cet objectif. On renforce l'entretien des systèmes de chauffage au-delà de l'inspection quinquennale obligatoire, afin d'identifier rapidement les dysfonctionnements synonymes de gaspillage.

- On introduit un critère de performance énergétique dans le cahier des charges des marchés publics.

On vise ainsi l'exemplarité dans les programmes de construction, la location de locaux, la rénovation des bâtiments, les prestations de chauffage, le renouvellement des véhicules ou des équipements de bureaux.

POUR LES PARTICULIERS

au quotidien, des gestes simples peuvent contribuer à réaliser d'importantes économies d'énergie à l'échelle du ménage. De cette manière, on peut réduire sa consommation en énergie, quelle que soit sa nature, améliorer son pouvoir d'achat et participer à l'effort de transition énergétique.

L'enjeu de la transition énergétique est en effet l'affaire de tous. Chacun peut y

contribuer en devenant un écocitoyen, en adoptant les bons gestes au quotidien. Le défi, pour économiser de l'énergie, est de consommer de manière responsable, avec discernement. Et cela commence par prendre conscience, au quotidien, de l'énergie que l'on consomme et des changements qui peuvent conduire à une moindre consommation d'énergie.

COMMENCEZ PAR ISOLER VOTRE MAISON

Le chauffage représente 60% de l'énergie consommée dans un logement ancien et mal isolé. Un des premiers écocitoyens, pour réaliser des économies d'énergie, est de renforcer l'isolation de son habitation. La chaleur qui ne s'échappe pas, grâce à l'amélioration de la résistance thermique de vos parois, est une énergie qui ne doit pas être renouvelée. Pour une maison ancienne, l'isolation des combles permet d'économiser jusqu'à 30% de l'énergie consommée.

DIMINUEZ VOTRE THERMOSTAT D'UN DEGRÉ

Réduire la température de ses pièces de vie d'un degré permet de réaliser jusqu'à 7% d'économies d'énergie. On a souvent tendance à chauffer un peu trop. Or, une réduction minime de la température ne nuit pas forcément au confort de l'habitation. On considère que 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres suffisent amplement.

ENTRETIENEZ RÉGULIÈREMENT VOS APPAREILS DE CHAUFFAGE

Procéder à un entretien régulier du système de chauffage permet d'économiser 8 à 12% d'énergie.

RÉGLEZ VOTRE CHAUFFE-EAU SUR 60°

En réglant la température de votre ballon à eau ou de votre chauffe-eau sur 60°, vous limiterez la consommation d'énergie et d'eau.

LIMITEZ LA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE

Beaucoup d'énergie est dépensée pour chauffer l'eau. En veillant à réduire votre consommation d'eau chaude, vous réalisez directement des économies d'énergie.

NE LAISSEZ PAS VOS APPAREILS EN VEILLE

Les appareils électriques en veille continuent à consommer de l'électricité. Le plus simple reste encore de débrancher vos appareils électriques quand vous ne les utilisez pas, notamment au moment du départ en vacances.

OPTEZ POUR UN ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE PLUS ÉCONOME

Remplacer sa chaudière par une installation plus récente, plus performante, s'appuyant sur des énergies renouvelables permet aussi de réaliser d'importantes économies d'énergie.



Dans le cadre du partenariat avec le fournisseur des repas de nos cantines scolaires, GUILLAUD traiteur des animations BAR A SOUPES ont eu lieu les :

- 05/01/2023 à l'école élémentaire
- 06/01/2023 à l'école maternelle

Elodie et Julie, les deux animatrices du traiteur se sont occupées de l'installation du Bar à soupes ainsi que de l'animation secondés par les agents communaux :

- Musique dans les cours des écoles pour danser avec les enfants en les faisant patienter car il y a deux services.
- Présentation des différentes soupes sous forme de jeu qui consistait à deviner la composition des soupes.

Cette animation a été une très grande réussite et très appréciée par tout le monde, surtout par les enfants qui en ont parlé toute la journée !



ANIMATIONS BAR A SOUPES AUX CANTINES !



3 COULEURS DE SOUPES QUI ONT ÉTÉ TRÈS APPRÉCIÉES :



ROSE = BETTERAVE
JAUNE = MAÏS
VERTE = ÉPINARDS





COURSE DE SKI DE FOND DU BARIOZ



L'espace nordique du Barioz accueillait le dimanche 22 janvier 2022 une course de ski de fond en skating dans le cadre de la Coupe du Dauphiné (challenge Josselin-Pelle). De nombreuses catégories jeunes étaient présentes, depuis les U11 (moins de 11 ans) jusqu'aux U18, ainsi que les séniors (plus de 18 ans).

Les courses se sont déroulées de 10h à 13h30 sur le plateau à proximité du refuge du Crêt du Poulet, avec des boucles de 1,2 km pour les plus jeunes à 10,4 km pour les adultes. Les parcours ont lieu en individuel, les départs étant échelonnés toutes les 20 secondes. Au final, environ 390 coureurs ont participé à cet événement ce qui, avec les accompagnateurs et usagers habituels de l'espace de nordique, a mis de l'animation sur le plateau !

Cette course a lieu chaque année ; elle est organisée par le CO 7 Laux Nordique Grésivaudan, qui est le club local. L'Association du Foyer de Fond du Barioz, qui gère le site, a également participé à l'organisation en même temps qu'elle animait une journée de la glisse (environ 30 participants à des initiations au ski de fond). Enfin, les pisteurs de la commune de Crêts en Belledonne ont préparé les pistes, et ont assuré les bonnes conditions de sécurité et de secours.

La journée se sera bien passée, il ne manquait que le soleil ! La température de -10°C accompagnée d'une petite bise du nord, ainsi qu'une couche inattendue de 10 cm tombée le matin même, ont durci les conditions.

Heureusement, la neige froide reste bien glissante, pour le plaisir des coureurs et du public !

5 JOURS BOULISTES

Du 26 au 30 décembre 2022 se sont tenus les traditionnels 5 jours boulistes, organisé par l'amicale boules de Saint Pierre D'Allevard.

64 doublettes venues de toute la région AURA et certaines de plus loin encore.

5 équipes de l'amicale y ont figuré, l'équipe qui a le plus perduré s'est inclinée en 8ème de finale.

Après 4 jours de qualification, le vendredi 30 décembre étant consacré à la phase finale de la compétition, nous retrouvons en finale l'équipe de Beraud Laurent associé à Bourrin Anthony de St Vulbas contre l'équipe Moncenis Olivier, Battimenza Bruno et Benoit Jérôme (St Vulbas), cette dernière remporta la compétition.

Beaucoup de monde est venu regarder le spectacle proposé par les joueurs durant les 5 jours, une belle affluence qui

prouve que le travail effectué par le club depuis de nombreuses années portent ses fruits.

Les bénévoles ont fait un travail formidable au niveau du bar, de la restauration, la préparation des jeux et le bon déroulement de la compétition.

Le président Doumont Joris tient particulièrement à remercier l'ensemble des joueurs pour leur sportivité ainsi que l'ensemble des membres du club qui œuvrent chaque semaine au bon fonctionnement du boulodrome.

Avec la crise énergétique les mois et les années qui arrivent risquent d'être durs pour le club qui occupe le boulodrome, nous croyons en notre réussite avec l'effort de chacun et le soutien de la mairie.

Nous vous donnons d'ores et déjà rdv le week-end du 4 et 5 mars 2023 pour le dernier concours en intérieur de la saison, le challenge du clos du père Nicolas qui se jouera en Quadrette et affichant complet.





REMISE DU COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

C'est Noël avant l'heure pour les personnes âgées. Le CCAS et la municipalité ont souhaité accueillir leurs anciens lors d'un moment convivial pour remettre un colis composé de produits locaux gourmands et festifs.

Une dizaine de personnes a préparé activement ce moment et le 17 décembre 2022, la distribution a eu lieu dans la salle des fêtes autour d'un buffet.

Elle a été l'occasion, pour une centaine de personnes de plus de 75 ans, de se retrouver et de partager un moment dans une période où l'on se voit moins.

Certains évoquent leurs problèmes de santé, d'autres parlent de leurs petits-enfants tandis que la salle ne cesse de se remplir, un moment ô combien important pour ces retraités, partagé autour d'un vin chaud.



Certains n'ont pu participer à cette matinée. L'équipe municipale et les membres du CCAS ont ainsi distribués en porte-à-porte environ 80 colis l'après-midi sans oublier les anciens de la commune qui sont en EHPAD.

Cette action a bien plu aux participants et le CCAS souhaite reconduire ce moment d'échange et de convivialité.

(membres du CCAS et d'associations caritatives du secteur)



REPAS DES ANCIENS

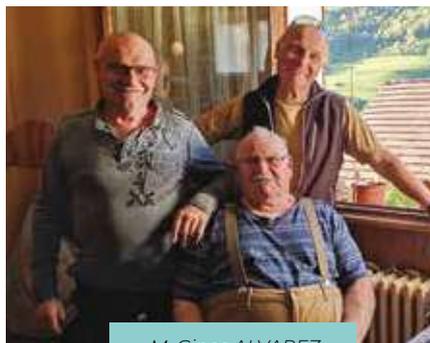
Le traditionnel repas des anciens de la Commune a eu lieu le dimanche 23 octobre 2022.

On comptait 135 personnes réunies pour ce moment de partage et de convivialité.

Les doyens de la salle ont été mis à l'honneur.

Mme Incarnation PERALES et M. Gines ALVAREZ, les doyens du village, qui n'avaient pas pu se déplacer ont été visités la veille par les membres de l'association des mousquetaires en charge du repas et en présence des élus de la mairie.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.



M. Gines ALVAREZ



Mme Incarnation PERALES



CONCERT DE NOËL

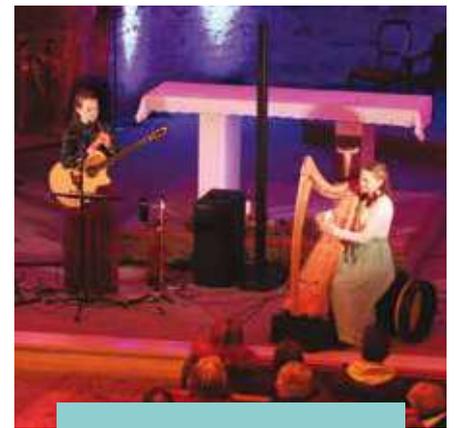
UN MOMENT SUSPENDU DANS LE TEMPS.



Merci au duo Araëlle de leur venue au sein de notre église de St Pierre d'Allevard.

Ce duo de sœurs a permis à la grande assemblée réunie ce soir-là (environ 150 personnes) de passer un merveilleux moment aux sons de leur instruments et de leurs voix angelines.

Nous espérons les revoir prochainement avec un autre répertoire...



Sarah et Emmanuelle



ACCUEIL DE REFUGIES MINEURS

SECOURS CATHOLIQUE Caritas Pays d'Allevard

Le Secours catholique (Grenoble) prend en charge des jeunes réfugiés non-reconnus mineurs et donc sans droits. Ils sont suivis par un avocat qui plaide leur minorité afin qu'ils aient droit à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Dans l'attente de leur régularisation, des familles les accueillent afin qu'ils ne dorment pas dans la rue.

Nous sommes six familles du pays d'Allevard qui nous organisons pour accueillir un jeune en semaine ou le week-end suivant nos disponibilités. En semaine ils descendent en bus tous les jours à Grenoble à l'école associative « Les 3 aMIE » pour une évaluation et une remise à niveau.

La demande d'accueil est pressante et encore bien plus en hiver, c'est pourquoi nous recherchons d'autres familles accueillantes.

Famille d'accueil depuis quelques années nous en gardons de bons souvenirs. Certains des jeunes ont aujourd'hui un travail et d'autres sont en apprentissage.

Pour plus de renseignements :
Patricia Didelle
04 76 45 81 26 ou 07 68 06 36 98
<https://3amie.org/>



CONFÉRENCE PAUL CÉZANNE



Le 2 décembre dernier, à la salle des fêtes de Morêtél-de-Mailles, Alix BONETTO a proposé une conférence sur la vie et l'œuvre du peintre Paul Cézanne en décrivant en parallèle son amitié avec Emilie Zola.

Les personnes présentes, très intéressées, ont bien échangé sur leurs impressions devant les tableaux présentés et attendent avec impatience la prochaine conférence.

La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié offert par Morêtél Loisirs.

Dimanche 11 décembre, c'est sous un magnifique soleil d'hiver qu'a eu lieu le traditionnel marché de Noël.

La diversité des exposants qui avaient tous décoré leur stand aux couleurs de Noël ; les nombreuses animations organisées en collaboration avec le Sou des écoles, la fabrik Ananas et le café Just en face ou encore la calèche qui a permis aux enfants (petits et grands !) de faire le tour du centre bourg ont permis la pleine réussite de cette manifestation.

Bien entendu, le Père Noël est passé par ce marché pour faire un petit coucou à tout le monde 2 semaines avant le grand jour !

Merci à tous les participants.



MARCHÉ DE NOËL



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Après un premier rendez-vous au cimetière de Morêtél-de-Mailles, la population de Crêts en Belledonne, l'harmonie du Breda, les anciens combattants, les pompiers, les représentants de la gendarmerie et les élus ont rejoint en cortège le cimetière de Saint Pierre d'Allevard.

M. MONCENIS a lu le discours de la FNA-CA, puis Nelly Gadel, 6ème adjointe, celui de la Ministre des anciens combattants.

Les enfants de l'école élémentaire ont ensuite lu le nom des citoyens morts sur les différents champs de batailles



et Youcef Tabet a conclu cette belle cérémonie en lisant une lettre très émouvante d'un poilu à son épouse.

La population s'est ensuite retrouvée à la salle des fêtes où le verre de l'amitié a été servi par les élus.





EN 2023 À LA MÉDIATHÈQUE CE SERA ...



En 2023, les animations de la médiathèque porteront pour une grande partie sur la transition écologique. Ce changement de modèle économique et social transformera probablement nos façons de vivre, de travailler et de vivre ensemble dans un avenir proche.

Tout au long de l'année 2023 nous allons vous proposer différents ateliers et animations avec notamment une exposition sur la permaculture. Pour illustrer concrètement ce thème nous avons monté une butte de permaculture derrière la médiathèque. Nous allons la faire vivre tout au long de l'année et nous vous tiendrons au courant de son évolution, sous forme de mini reportages.

Nous vous rappelons que notre grainothèque vit grâce aux échanges de graines : vous en déposez, vous en récupérez. Vos récoltes pour les semis de l'année prochaines doivent être terminées. Pensez à nous, si vous en avez en trop, on en a grandement besoin.

Nous vous préparons aussi des ateliers d'écriture, des temps de formations aux ressources numériques, de la poésie, des rencontres coup de cœurs, de l'origami, des voyages au pays des contes et plein d'autres choses. Nous vous rappelons que toutes nos activités sont ouvertes à tous, pas besoin d'être inscrit à la médiathèque pour venir.

En ce début d'année nous vous souhaitons à vous et à vos proches une merveilleuse année 2023 remplie de films, de musique et de livres à n'en plus finir. En 2023 nous vous attendons, toujours aussi nombreux.

L'équipe de la médiathèque.

ATELIER D'ÉCRITURE

Médiathèque Le Grand Pré
38830 Crêts en Belledonne
Tél. : 04 76 45 18 50
mediatheque@mairieceb.fr



Pendant les vacances de Toussaint 2022 nous vous avons proposé un atelier d'écriture conçu pour les adolescents (de 11 à 14 ans). Cet atelier s'est déroulé dans une ambiance récréative, offrant un temps durant lequel nous nous sommes amusés tous ensemble à écrire, décrire, et nous raconter, à partir de consignes brèves et ludiques.

Le prochain atelier est prévu le mardi 14 février 2023 de 14 à 16h.

Maximum 8 personnes.

Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre, C'EST GRATUIT sur réservation à la médiathèque.

CONTES DE L'AUTOMNE

**Le 3 novembre dernier
20 personnes sont venues
passer un moment en famille.**

Stéphanie a accompagné petits et grands pour un voyage au pays des contes, sur le thème de l'automne.

Une demi-heure partagée pour entrer dans la saison tout en douceur pour le plus grand bonheur de tous.





LA BUTTE EST CONSTITUÉE DE BOIS QUI A COMMENCÉ À SE DÉCOMPOSER, DE PAILLIS DE BOIS, DE TONTE, DE FEUILLES, DE FUMIER, ET DE PAILLE APPLIQUÉS EN COUCHES SUCCESSIVES À LA MANIÈRE D'UNE LASAGNE...



MÉDIATHÈQUE & PERMACULTURE



Véronique, à l'initiative du jardin partagé, et Carole des espaces verts de la commune sont venues prêter main forte à Stéphanie...Merci à elles et aux personnes qui ont fourni des matériaux !

La butte, riche en matière organique accueillera des plants de légumes, de fruits et de fleurs au printemps. Le pari est de réaliser des récoltes abondantes... sans produit chimique et en utilisant l'eau de manière raisonnée.

Eric Labaj



SOIRÉES CONTES

En novembre dernier, la médiathèque a proposé deux soirées contes par Eric Labaj conteur.

Le vendredi 18 novembre à 20h « Le Coffre de voyage » : Dans un coffre, des objets venant de pays différents. Les enfants tirent un objet.

Le vendredi 25 novembre à 20h « Balade sur le cercle » de l'Ouest au Sud, une roue de contes des indiens des plaines.

Ces soirées ont remporté un grand succès ! La preuve en photos.





COLLECTE ALIMENTAIRE

La Collecte alimentaire a été organisée le week-end des 2-3 décembre dernier et a mobilisé, le temps d'un week-end, une vingtaine d'élus, de membres du CCAS et d'associations du secteur pour collecter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.



Une tonne de denrées a ainsi été collectée et sera reversée aux familles et aux personnes nécessiteuses habitant la commune.

L'équipe tient à remercier la direction et l'équipe de COLRUYT pour son implication et son accueil chaleureux.

Un grand merci également à tous les donateurs qui permettront d'aider les Belcrétois qui en ont besoin.



NOËL DES ENFANTS DES AGENTS

Samedi 10 décembre nous avons été heureux de pouvoir accueillir le personnel communal et leurs enfants autour d'un goûter proposé par la commune.

Après une séance de cinéma, ils ont pu rencontrer le Père Noël et recevoir des cadeaux à la salle des fêtes.

NOËL DES UKRAINIENS

Le mercredi 14 décembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir les 19 réfugiés ukrainiens toujours présents dans la commune.

La situation actuelle ne leur permettant pas de retourner dans leur pays, la professeure de français qui leur donne des cours bénévolement depuis plusieurs mois, accompagnée par la commune, a décidé de leur offrir une petite parenthèse de Noël afin de leur montrer nos coutumes.

Un moment de partage autours de Noël qui a réchauffé les cœurs.





PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2022-2023

Cette année, pour la première fois, la communauté de communes Le Grésivaudan a décidé de délocaliser la présentation de la saison culturelle 2022-2023 des salles de spectacle Le Coléo (Pontcharra), La Pléiade (Alleverd) et l'Espace Jargot (Crolles).

Notre commune ayant été choisie pour être un des sites d'accueil, le 16 octobre dernier, à la salle des fêtes, le public a pu découvrir toute la riche programmation de cette saison avec, en préambule, un spectacle offert par le Grésivaudan.



PROJECTION DU FILM

« LA PAROLE DES ANCIENS ; LE CHARPIEUX, MÉMOIRE D'UN HAMEAU EN BELLEDONNE »

Le 26 novembre dernier, plus de 150 personnes ont assisté à la projection du film réalisé par Nicolas BARACHIN « La Parole des Anciens ; Le Charpieux, mémoire d'un hameau en Belledonne ».

C'est avec beaucoup d'émotion que le public a pu voir et entendre des habitants de ce hameau, dont certains ne sont malheureusement plus parmi nous, raconter ce qu'était leur vie. Cette vie d'avant ; avant la mécanisation, avant les moyens dits modernes de communication, avant les progrès « sociaux » ...

Après la projection, tous ont pu échanger autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.





VIDE-GRENIERS

L'association "Plaisir des Arts" organise son vide-greniers le dimanche 05 mars 2023 de 8 h à 18 h à la salle des fêtes de Crêts en Belledonne. Les informations et bulletins d'inscription sont disponibles en flyers dans les commerces.

Des affiches, panneaux et banderoles seront posés à différents endroits. Les radios, les panneaux lumineux de Crêts en Belledonne et Goncelin diffuseront l'information. Les bulletins d'inscription sont aussi téléchargeables sur le site internet de Crêts en Belledonne. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation.

MORETEL LOISIRS

Vous arrivez sur la commune ou l'habitez déjà et souhaitez partager des moments agréables et festifs, vous investir un peu dans de nouvelles activités ?

Moretel loisirs une association qui existe depuis 1977 et propose tout au long de l'année des activités peut vous intéresser et vous accueillir

LA FÊTE DES FOURS

Nous allumons les anciens fours dans les hameaux. Tous ceux qui le veulent amènent un plat à cuire, et ensuite nous nous retrouvons tous pour manger ensemble.

Nous faisons normalement cette fête en Mars à la salle des fêtes de MORÊTEL, mais limités par le nombre l'an dernier nous nous sommes retrouvés le 8 Mai sous la halle qui peut accueillir plus de monde. C'était un vrai succès. Nous étions très nombreux et heureux de nous retrouver.

En Juin nous avons notre **FÊTE DU LAC**. L'an dernier elle était couplée avec la soirée « guinguette » organisée par la mairie. Une belle journée !!



Nous avons : une section **THÉÂTRE**, une de **DANSES RENAISSANCE**. Des **COURS DE YOGA** vous aideront à garder la forme.

Nous sommes ouverts à d'autres activités et propositions.

Certaines années nous avons organisé, des sorties : voyage au marché de Turin, des sorties raquettes au Crêt du Poulet, etc...

Le 22 Février aura lieu notre Assemblée Générale à 20 H 30 à la Mairie de MORÊTEL.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rejoindre.

+ d'infos au 06 64 45 47 95.

Nous serions heureux d'élargir notre groupe.



CARNAVAL

Le sou des écoles de Crêts en Belledonne s'associe à la Chapelle du Bard et vous invite à fêter Carnaval samedi 25 février 2023 à partir de 15h à la salle des fêtes.

Cette année, les petits et les grands pourront porter leurs plus beaux costumes pour défiler dans les rues de St Pierre et accompagner Monsieur Carnaval jusqu'à la salle des fêtes où

il sera possible de le décorer à l'aide de vos « mains » colorées avant d'être brûler pour accueillir le printemps.

Rendez-vous pour goûter crêpes, beignets et bonbons.

L'équipe du sou compte sur votre aide pour que cet événement soit un nouveau succès.

pour tous les goûts saut en parachute, baptême de plongée, bons d'achat et de gros lots tels que Playstation 05 et cafetière DELONGHI...

Ce sera l'occasion de passer un moment convivial autour d'une petite restauration, le tout aidé par les parents volontaires.

L'équipe du sou compte sur votre aide pour que cet événement soit un nouveau succès.

LOTO DU SOU

Le sou des écoles organise son traditionnel LOTO le 1^{er} avril 2023 à La Pléiade d'Alleverd.

Cet événement permettra de financer en partie le voyage à Porquerolles pour tous les CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry de Crêts en Belledonne.

Venez faire carton plein pour tenter de remporter de nombreux lots. Il y en a

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail

soudesecoles.spa@gmail.com

ou sur notre page Facebook.



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Première fois depuis le début du mandat que la traditionnelle cérémonie des vœux a pu se tenir à la salle de fêtes le vendredi 20 janvier 2023.

Après le discours prononcé par Youcef TABET, Maire de la commune, et agrémenté d'un diaporama sur les beaux paysages et les animations de ces 3 dernières années, l'assistance venue en nombre a pu partager le verre de l'amitié servi par les élus présents.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est le mercredi 25 janvier 2023 que les élus ont accueilli les citoyens étant arrivés sur la commune récemment.

C'était l'occasion de se présenter mutuellement et d'échanger au sujet des attentes des uns et des autres.

Un sac en tissu a été distribué à chaque famille. Dans celui-ci se trouvait un exemplaire du Guide du Nouvel arrivant récemment réalisé, une carte communale, l'agenda 2023, un gobelet, une gourde, un stylo et un cendrier.

Les élus présents ont pris beaucoup de plaisir à servir le verre de l'amitié à la quarantaine de nouveaux citoyens présents.





CONCOURS PHOTOS 2022

C'est à l'occasion du marché de Noël le 11 décembre qu'ont été proclamés les résultats du concours photos 2022.

Les lots ont été remis par M. le Maire, Youcef TABET et la 2ème adjointe en charge de la vie associative, Laurie MENGUY.

Un grand merci à tous les participants et aux commerçants qui ont permis de doter ce concours de très beaux lots.

Rendez-vous est donné aux amateurs de photos en 2024, le temps pour la commune d'améliorer et de moderniser l'organisation de ce concours.

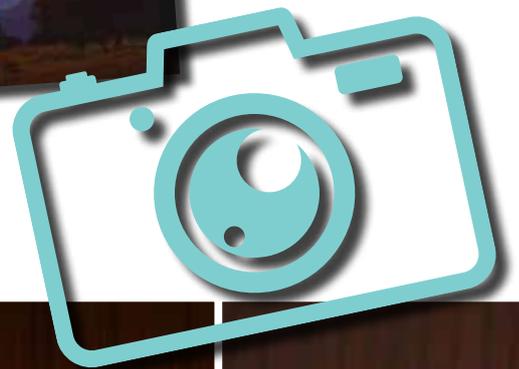
Découvrez les photos lauréates sur le site de la commune :

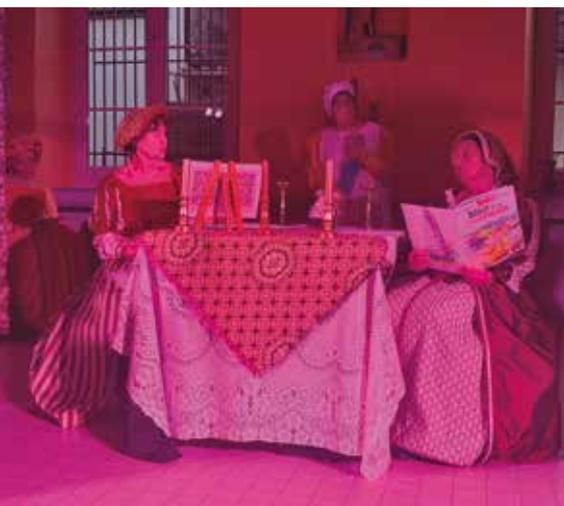
<https://cretsenbelledonne.fr/actu/decouvrez-les-gagnants-du-concours-photos>



- © AMIEZ MÉLANIE
- © BONCOURT ETIENNE
- © BORRON LYDIE
- © BOURDIAU FANTINE
- © DELGADO FRANCISCO
- © LABBE NICOLE
- © LAMBELIN CAMILLE
- © MARTIN MARGOT
- © NOUVEAU LUC
- © TRIOT LUCIEN
- © TRIOT MALO







LE GROUPE DES REMAILLEURS DU TEMPS

Danses de la renaissance, en costumes, sous l'égide de l'association Morêtél Loisirs, a représenté son spectacle théâtral, les 28 et 29 janvier dernier à la salle des fêtes de l'ancienne Mairie de Morêtél de Mailles.

Cette franche drôlerie, d'environ 1h30, en trois actes et entrecoupée d'extraits de danses Renaissance, aura amusé les petits et les grands qui auront pu y assister.

Entre calembours et gags divers et variés, le texte aura également revisité l'Histoire en rapportant un épisode peu connu de 1515, intimement lié à la fameuse bataille de Marignan et à ses contemporains locaux.

À chaque fois, la représentation s'est conclue autour d'un apéritif convivial permettant de découvrir notamment deux boissons de l'époque : le vin de Saujet et l'Hypocras.

Si la découverte de ces danses de la Renaissance, mais aussi des danses folkloriques, vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le groupe ou l'association.

+ d'infos au 06 64 45 47 95

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE



Le salon Bonnie S a ouvert le 1er décembre 2022. Après avoir tiré sa révérence, Chris laisse place à Betsy Ragusa, coiffeuse depuis 13ans, originaire d'Allevard, habitante de la commune de Crêts en Belledonne depuis 5 ans.

Elle vous accueille dans un tout nouveau décor, moderne et épuré, du mardi au samedi. Après avoir travaillé dans plusieurs salons de la vallée du Grésivaudan, elle a fait ses armes en suivant régulièrement des formations pour être à la pointe des dernières techniques et des dernières tendances capillaires.

Passionnée, investie et soucieuse du détail, Betsy saura satisfaire vos demandes. N'hésitez pas à pousser la porte du salon pour un moment de détente et de convivialité.

Salon Bonnie S 238 Grande Rue - 38830 Crêts en Belledonne

Tél. 04.76.97.53.30

horaires d'ouverture

Mardi / jeudi : 9h - 18h

Vendredi : 9h - 19h

Mercredi / Samedi : 8h - 14h

TOILETTAGE DES 5 CRÊTS



UNE RÉFLEXOLOGUE À CRÊTS EN BELLEDONNE



Je suis certifiée en réflexologie plantaire (massage des pieds) et palmaire (massage des mains), je pratique aussi le massage énergétique cranio-facial.

La réflexologie est une thérapie manuelle qui favorise le bien-être et la relaxation, en éliminant le stress et les tensions responsables de troubles tels que migraines, fatigue, nervosité, troubles digestifs, troubles orl, douleurs lombaires, articulaires.

La réflexologie s'adresse à tous : bébés, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

J'habite à Crêts en Belledonne où je reçois, je me déplace à domicile, en entreprise et en Ehpad, et propose des cartes bien-être personnalisables à offrir et des formules d'abonnement bien-être.

Je suis en cours de formation pour proposer à partir de mars 2023 des massages bien-être corps entier, pour toujours plus de détente !

Pour tout renseignement et prise de RV, contacter Vanessa Roche au 06.83.22.83.61 ou par mail : vanessarochereflexo@gmail.com.

Le salon est ouvert sur Crêts en Belledonne depuis mars 2022 et accueille tout type de chien de toute race.

Toilettage, massage, soin énergétique et pleins d'autre surprise pour 2023 du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à midi.

Coordonnées :

Impasse de la Tuilerie
38830 CRÊTS EN BELLEDONNE

Tél. 06.78.93.41.50 -

a.didier.carnival@gmail.com



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

LE MOT DU POLICIER MUNICIPAL

Cette rubrique est destinée à rappeler les règles élémentaires en matière de pouvoirs de police du Maire (code de la route, tranquillité publique, salubrité, bon ordre...). Elle va dans le sens et la volonté du bien vivre ensemble et de l'amélioration du cadre de vie dans la commune. Pour la première, nous allons évoquer le trouble à la tranquillité et notamment des bruits de voisinage.

QU'EST-CE QU'UNE NUISANCE SONORE DE VOISINAGE ?

La loi distingue trois types de bruits pouvant créer des nuisances sonores :

■ les bruits domestiques :

- ▷ provoqués par les individus (cris, chants, déplacements, etc.) ;
- ▷ les bruits d'objets (outils de bricolage ou jardinage, etc.) ;
- ▷ les bruits des animaux voisins, dont le maître est responsable (abolements de chien etc.)

■ les bruits dus aux activités professionnelles d'un voisin, qu'elle soit ponctuelle ou soumise à autorisation (bar, discothèque, garage, scierie, etc.) ;

▷ les bruits causés par des chantiers voisins ou des infrastructures de transport terrestre ou aérien.

A noter que pour le second type de bruits, il n'est pas possible d'obtenir réparation si l'activité en cause existait avant votre installation dans le voisinage.

Quels critères permettent de faire qualifier un bruit de nuisance sonore ?



LA NOTION DE « TROUBLE ANORMAL »

Qu'ils soient de jour comme de nuit, les bruits peuvent être constitutifs d'un trouble du voisinage. C'est le caractère anormal du trouble qui peut être condamné, c'est-à-dire à partir du moment où il excède les inconforts normaux résultant de la vie en société.

Selon l'art. R1336-5 du Code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

■ Les trois critères d'évaluation

En matière de nuisances sonores, trois critères sont retenus pour constituer le caractère anormal du trouble :

- ▷ La durée du bruit.
- ▷ L'intensité du bruit.
- ▷ Le caractère répétitif du bruit.

Attention : Contrairement aux idées reçues, la nuisance sonore ne connaît pas de limite temporelle, elle peut avoir lieu n'importe quand au cours d'une journée. On distingue les bruits diurnes (7 h – 22 h) et les bruits nocturnes (22 h – 7 h).

En cas de tapage nocturne, il n'est pas nécessaire que le bruit soit répétitif, intensif ou qu'il dure dans le temps pour être qualifié d'anormal. Seulement que son auteur en ait conscience et qu'il ne prenne pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage (on parle alors de « mauvaise foi »).

LES SANCTIONS POSSIBLES

Selon l'article R 623-2 du Code pénal : "Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe."

Concrètement, les voisins responsables de tapage nocturne s'exposent à une amende forfaitaire d'un montant de 68 € (si l'amende est payée dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction) ou 180 € passé ce délai.

Les aboiements intempestifs des chiens sont verbalisables au même montant.

En cas de condamnation pour tapage nocturne, l'amende peut même s'élever jusqu'à 450 €.

LES SOLUTIONS POSSIBLES :

- ▷ Le respect des horaires en matière de travaux et de bricolage mais aussi de diffusion de musique lors des soirées privées.
- ▷ L'appel à un éducateur canin.
- ▷ La communication entre voisins et le dialogue.

Dans notre prochain numéro, nous traiterons du code de la route.

Très belle année à tous.



CENTRE-BOURG :

LES TRAVAUX RESEAUX ENTRENT DANS LA GRAND RUE

Après l'ouverture de l'espace de la Fontaine en novembre 2022, les travaux sur les réseaux entrent dans la Grand Rue depuis le giratoire de la Place du Foyer à partir de février 2023 ; état des lieux des changements opérés sur le centre-bourg.



A terme, il a vocation à compenser les stationnements qui seront supprimés dans la future Grand Rue réaménagée, afin de laisser plus de places aux piétons et cycles.

Les stationnements de l'espace de la Fontaine comprennent 1 place PMR et 4 places en zone bleue (9-19h).

C'est la première fois qu'un tel stationnement en « zone bleue » est mis en place à Crêts en Belledonne ; merci de respecter ces consignes pour préserver l'accès aux commerces et services en journée.

Les places de stationnement sont aménagées sur des alvéoles remplies de graviers qui permettent l'infiltration des eaux de pluie.

L'espace de la Fontaine est également un lieu de convivialité avec une nouvelle fontaine en granite avec un point d'eau potable, des espaces verts, une pergola, un petit bâtiment communal, etc. il y a également eu des plantations d'arbres fruitiers, de la vigne, des plantes grimpantes qui vont verdier et égayer petit à petit le lieu.

Le mobilier urbain (bancs, arceau vélos, poubelle, etc.) sera installé dans un second temps en cohérence avec des aménagements de la Grand Rue. Les lampadaires en place (lanterne à LED) préfigurent le modèle envisagé pour le centre ancien.

ESPACE DE LA FONTAINE

L'espace de la Fontaine et ses 16 places de stationnement ont été ouverts le 10 novembre 2022. Dans l'immédiat, ce parking apporte de la souplesse au stationnement dans la Grand Rue et dans la Rue du Mollard, à proximité des commerces.



Détail sur la fontaine et la place PMR



De l'ancienne grange, il subsiste un local communal en toiture terrasse. La façade et la dépassée de toiture de l'habitation mitoyenne ont été repris (enduit, bardage) et une pergola a été aménagée devant.

TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE LA GRAND RUE



Tranchée de la conduite venant de la rue Champ Sappey (4 m de profondeur, avec blindage des parois)

Après une première tranche de travaux entre la rue de la Roche et le giratoire de la place du Foyer, réalisée de septembre à décembre 2022, le chantier s'engage dans la Grand Rue historique à partir de février 2023.

Cette partie de chantier sera autrement plus délicate compte tenu de la complexité des réseaux, des espaces de travail plus confinés, de la proximité des habitations et des aléas climatiques en hiver.

Le planning est pour l'instant respecté et nous mène à une fin de chantier vers l'Ancienne Poste en septembre 2023.



Pour les informations régulières sur le déroulement du chantier, les déviations en cours ou à venir, et pour toute demande en mairie, nous rappelons les sources d'information utiles :

- Informations régulières sur « Panneau Pocket » et panneaux lumineux
- Informations exceptionnelles sur « Alerte Citoyens »
- Pour suivre l'historique et les projets du réaménagement du centre-bourg :

<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets> et Echo des Crêts n°16 à 20.

Pour toute question sur le chantier et sur la mise en conformité des branchements, l'encadré ci-contre rappelle les intervenants à contacter.

VOS INTERLOCUTEURS

Maitrise d'œuvre / bureau d'études : MTM Infra - M. GERBER Benjamin - 04.76.52.24.27 - bde@mtm-infra.fr

Entreprise : PERINO-BORDONE – M. CARTIER-MILLION Jordy – 04.76.50.45.30 - perinobordone@eurovia.com

Maitrise d'ouvrage eau potable & assainissement : Service des Eaux du Grésivaudan – M. BON-MARDION Arthur – 04.76.99.70.00 – abonmardion@le-gresivaudan.fr

Maitrise d'ouvrage eaux pluviales & réseaux secs : Mairie de Crêts en Belle-donne – M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre – 04.76.45.11.10 – courriel : cretsenbelledonne@mairieceb.fr (accueil) ou travauxcentrebourg@mairieceb.fr (adresse dédiée aux chantiers du centre-bourg)

AUTRES TRAVAUX RECENTS SUR LA COMMUNE

D'autres travaux de voirie ont eu lieu en 2022, notamment suite aux intempéries de l'hiver 2021- 2022

- Route des Cottériaux : reprise de drain et caniveau, avec mise en place de témoins
- Route de La Chapelle: reprise sur éboulements et virages en épingle
- Route de Freydure : paroi avec gabions et ancrage croix de St-André

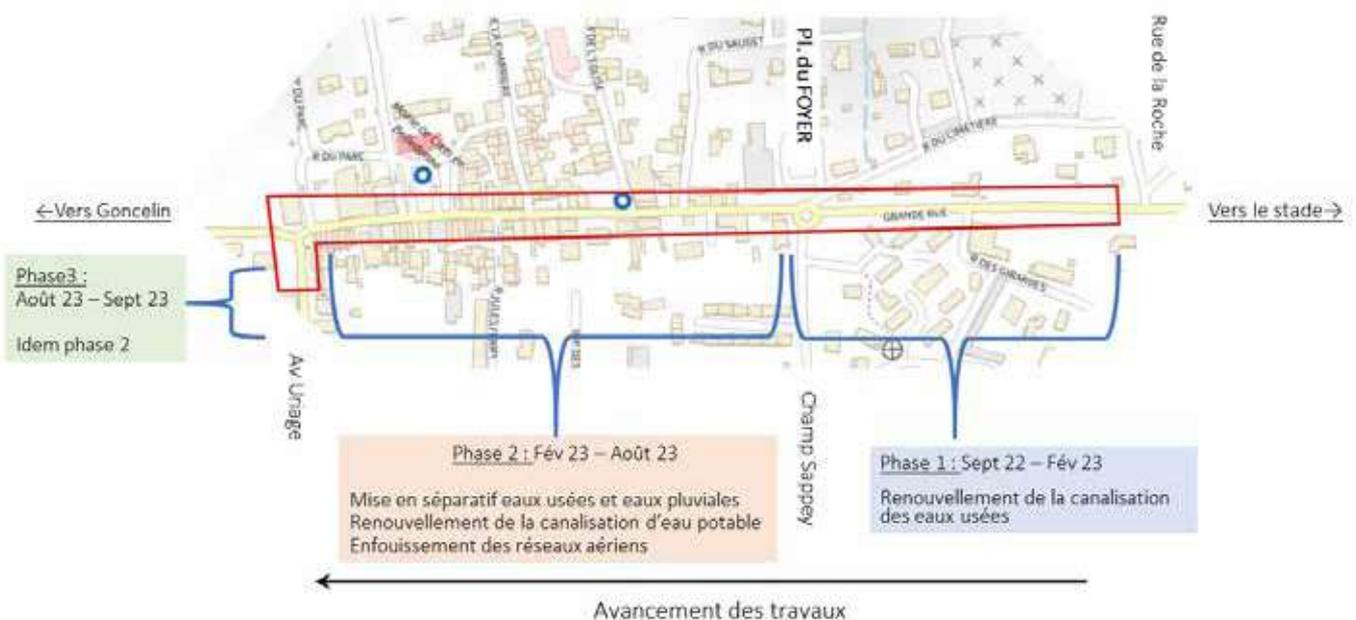
En 2023, EDF doit démarrer les premiers travaux pour le désensablage du bassin du Flumet. Il s'agit de mettre en place les installations fixes d'extraction aux abords du lac. L'installation de la canalisation d'évacuation depuis Chantelouise jusqu'au Cheylas sera réalisée courant 2024 pour une réception et une mise en service à l'été 2025. Voir l'Echo des Crêts n°18 pour les objectifs du projet

(<https://www.cretsensbelledonne.fr/la-une/le-journal>).



Stabilisation de la route de Freydure

Phasage général :





JEUNES LYCÉENNES ÉTRANGÈRES : ITALIENNES, BRÉSILIENNES ET ALLEMANDES

RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon :

02.99.20.06.14 - 06.68.19.49.30 - v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale : Myriam LESOUF 38100 Grenoble

myriam.lesouef@gmail.com

CADRES SENIORS BÉNÉVOLES

Vous êtes :

- **Dirigeant de PME ou d'Association,**
- **Porteur de projet de création d'entreprise ou de reprise,**
- **Etudiant**
- **Cadre en reconversion ou recherche d'emploi ...**

Et vous avez besoin d'être soutenu, accompagné :

Les membres de l'association CSB sont à votre disposition et vous offrent l'expérience d'une trentaine d'anciens dirigeants/experts dans des domaines très variés pour vous aider à élaborer des solutions répondant à vos problématiques ou concrétiser vos projets, en mettant bénévolement leurs expériences et leurs disponibilités à votre service dans notre région.

Plus spécifiquement pour :

- Les dirigeants ou porteurs de projets : nos domaines de compétence très variés couvrent la gestion de projets commerciaux et industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, l'informatique,



les ressources humaines, le juridique etc... Notre connaissance concrète : des divers types de problématiques d'entreprises et de l'accompagnement nécessaire allant de l'idée initiale de création à la réalisation du projet sont des ressources précieuses.

- Les étudiants : CSB offre une aide dans la rédaction de CV et Lettre de Motivation, ainsi que des simulations d'entretien de recrutement.

- Les cadres en reconversion ou en recherche d'emploi, nos conseillers offrent un accompagnement personnalisé

Vous êtes un cadre à la retraite avec un peu de temps disponible et vous souhaitez continuer à faire perdurer vos acquis professionnels ? CSB vous offre l'opportunité de rejoindre une équipe de bénévoles, de rester actif et utile tout en restant libre de choisir vos missions.

N'hésitez pas à contacter : Yves ROULET

Tel : 04 76 04 76 54 cadres.seniors.benevoles@gmail.com

Pour de plus amples renseignements et mieux appréhender nos champs d'activités et nos contributions merci aussi de consulter notre site :

www.cadres-seniors-benevoles.com



LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES



SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2022

SAEML GEG modification des statuts : inscription de la raison d'être de la société dans sa raison sociale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la modification des statuts de la SEM GEG consistant à compléter l'article 2 « objet » par l'ajout d'une raison d'être comme suit : « tracer ensemble la voie d'une énergie solidaire et renouvelable au cœur des Alpes et dans les territoires ».

Décision modificative n° 2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la décision modificative n° 2 comme suit :

- Chapitre 67 – charges spécifiques – comptes 673 titres annulés sur exercice antérieur : + 4 000 €
- Chapitre 011 – charges à caractère général – compte 60632 fournitures de petits équipements : - 4 000 €

Répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le montant de la subvention de 100 € à la MFR Le Village de Saint André Le Gaz.

Aide aux familles pour l'apprentissage de la musique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'aide versée aux familles ainsi que les conditions d'attribution indiquées ci-dessous pour l'année scolaire 2022-2023 :

Quotient familial	Taux de participation mairie	Participation mairie plafonnée à
Inférieur à 900	50 %	430 €
Entre 901 et 1 100	45 %	387 €
Entre 1 101 et 1 300	40 %	344 €
Entre 1 301 et 1 500	35 %	301 €
Entre 1 501 et 1 700	30 %	258 €
Entre 1 701 et 1 900	25 %	215€

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Attestation sur l'honneur indiquant les aides extérieures reçues à déduire de l'aide apportée par la commune
- Une seule formation instrumentale pourra être financée par enfant, étudiant ou demandeur d'emploi jusqu'à l'âge de 18 ans.

▸ Présentation d'une attestation d'inscription ou des originaux des factures.

▸ Présentation des justificatifs pour attester du statut d'étudiant ou de demandeur d'emploi.

▸ Les aides sont proratisées en fonction de la date d'inscription.

Tarif des emplacements au marché de Noël

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les tarifs suivants :

▸ 15 € le stand en intérieur comprenant 2 tables, 2 chaises et l'électricité si besoin.

▸ 6 € le mètre linéaire pour les stands en extérieur comprenant l'électricité si besoin, stand non fourni.

Contrat d'assurance des risques statutaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

■ Article 1er : La collectivité de Crêts en Belledonne charge le Centre de gestion de l'Isère de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte une ou des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

■ Ces conventions couvriront tout ou partie des risques suivants :

o Agents affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, disponibilité d'office, invalidité.



o Agents non affiliés à la CNRACL : accident du travail / maladie professionnelle, maladie grave, maternité / paternité / adoption, maladie ordinaire.

■ Ces conventions comprendront les caractéristiques suivantes :

o Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2023.

o Régime du contrat : capitalisation

■ Article 2 : La collectivité pourra prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le Centre de gestion de l'Isère à compter du 1er janvier 2023 en fonction des taux de cotisation et des garanties négociés.

Convention de déneigement sur la commune historique de Morêtél-de-Mailles

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de déneigement sur la commune historique de Morêtél-de-Mailles.

Vente de la maison située 22 rue de la Charrière à ses locataires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la cession aux époux FALLOT de la maison de village située 22 rue de la Charrière pour un prix de 150 000 €.

Tarification redevance ski de fond saison 2022-2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver les tarifs suivants pour la vente de la redevance pour l'accès aux pistes de skis de fond pour la saison 2022-2023 :

■ Forfaits valables sur tous les sites adhérents à Nordique France :

o Forfait annuel adulte (+ de 15 ans) : 210 €

o Forfait annuel jeune (de 5 ans à moins de 15 ans) : 75 €

■ Forfaits valables sur tous les sites adhérents à Nordic Isère :

o Forfait annuel adulte Isère-Drôme (+ de 20 ans) : 150 €

o Forfait annuel sénior Isère-Drôme (+ de 76 ans) : 70 €

o Forfait annuel junior Isère-Drôme (de 5 ans à 15 ans) : 55 €

o Forfait annuel adulte groupe Isère-Drôme (minimum 10 personnes) : 125 €

o Carte annuel site adulte (+ de 18 ans) valable sur la commune d'achat : 60 €

o Forfait 2 jours consécutifs adulte (+ de 18 ans) valable sur la commune d'achat : 15 €

o Forfait 2 jours consécutifs jeune (de 5 ans à 18 ans) valable sur la commune d'achat : 6 €

o Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond adulte (+ de 18 ans) valable sur la commune d'achat : 8,50 €

o Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond jeune (de 5 ans à 18 ans) valable sur la commune d'achat : 4 €

o Tarif réduit valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux groupes d'au moins 10 personnes, aux étudiants sur présentation de leur carte, aux personnes de plus de 70 ans : 7 €

o Forfait scolaire : 3,50 €

o Forfait vendu sur pistes réservé aux personnes qui n'ont pas acheté leur titre dans les points de vente officiels : 15 €

o Forfait séance sénior (+ de 76 ans) : 4 €

o La gratuité est accordée aux :

▷ Enfants de moins de 5 ans,

▷ Scolaire (maternelles, élémentaires, collèges et lycées) du département de l'Isère dans le cadre du tiers temps pédagogique,

▷ Moniteurs BE de ski de fond, aux moniteurs fédéraux de ski de fond et biathlon,

▷ Titulaires de la licence de la Fédération Française Handisport,

▷ Pisteurs secouristes et conducteurs d'engins de damage salariés sur les sites nordiques de l'Isère.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

Répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Espace nordique du Barioz : 6 439 €

■ FNACA du Pays d'Allevard : 500 €

Annexe n° 2 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune / tarifs transports Pépin saison 2022-2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider les tarifs ci-dessous :

Bas des pistes vers	Cabinet médical Crêts en Belledonne OU Allevard	Cabinet médical Prapoutel	CHU Nord Grenoble	CHU Sud Chambéry	CHU Sud Grenoble	Clinique Médipôle Challes-les-Eaux
Semaine, ambulance	400 €	610 €	610 €	610 €	610 €	610 €
Samedi, dimanche, jours fériés, ambulance	600 €	850 €	850 €	850 €	850 €	850 €
Semaine, transport assis professionnalisé	300 €	450 €	450 €	450 €	450 €	450 €
Samedi, dimanche, jours fériés, transport assis professionnalisé	500 €	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €

Acquisition de la parcelle AC 226

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'acquérir à titre gratuit la parcelle AC 226 appartenant à M. et Mme GIROUD Marc et Rose-Blanche.

Convention d'occupation d'un terrain communal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention autorisant M. et Mme CHOULIER/CLEMENT à occuper la bande de terrain situé à l'arrière du boulodrome et à laisser l'accès au boulodrome en décalant l'implantation de sa clôture sur l'AD 563 d'occupation d'un terrain communale. Les principaux points de cette convention sont les suivants :

■ Occupation à titre gratuit, la commune n'ayant plus la charge de l'entretien non mécanisable de la longe de terrain

■ Interdiction de planter tout arbre ou arbuste

■ Durée d'un an reconductible tacitement

■ Possibilité pour la commune de mettre un terme à la convention pour motif d'intérêt général

■ Droits accordés non cessibles ni transmissibles.

Commissions municipales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité désigne au sein des commissions municipales les personnes ci-dessous :

■ EDUCATION ET JEUNESSE

Régis HERAUD, David FALL, Véronique GEST, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI, Catherine JOUNEAU, Laurie MENGUY, Eve MIETTON, Vanessa TRUCHASSOUT, Jacqueline ZAPPIA,

■ VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE, CULTURE ET PATRIMOINE

Laurie MENGUY, Agnès DARBON, Nelly GADEL, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI, Régis HERAUD, Stéphane JOUVEL-TRIOLETT, Philippe PONT



■ CCAS

Céline VANEL, Pierre BACHELOT, Agnès DARBON, Véronique GEST, Jeanne-Marie GIRAULT-FERRARI, Laurie MENGUY, Vanessa TRUCHASSOUT, Jacqueline ZAPPIA

■ COMMUNICATION ET INFORMATIONS MUNICIPALES

Agnès DARBON, Pierre BACHELOT, Nelly GADEL Frédéric LAVAL, Laurie MENGUY, Céline VANEL

■ URBANISME ET CADRE DE VIE

Laurent BRUNET-MANQUAT, Daniel DALBAN-CANASSY, Maxime GIVAUDAN, Stéphane JOUVEL-TRIOU, Jérôme LARDIERE, Frédéric LAVAL

■ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Tous les élus (en fonction des sujets abordés)

■ ESPACES RURAUX

Jérôme LARDIERE, Pierre BACHELOT, David FALL, Régis HERAUD, Stéphane JOUVEL-TRIOU, Cécile LAIGROZ, Pierre LAMBERT, Frédéric LAVAL

■ RESSOURCES HUMAINES

Céline VANEL, Pierre BACHELOT, Daniel DALBAN-CANASSY, Catherine JOUVEAU, Jérôme LARDIERE, Vanessa TRUCHASSOUT, Jacqueline ZAPPIA

■ VOIRIES, RÉSEAUX ET BÂTIMENTS

Daniel DALBAN-CANASSY, Laurent BRUNET-MANQUAT, Maxime GIVAUDAN, Cécile LAIGROZ, Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE, Frédéric LAVAL

■ FINANCES ET BUDGET

Pierre LAMBERT, les adjoints et conseillers délégués, Pierre BACHELOT, Michel CROUTEIX, Catherine JOUVEAU, Philippe PONT, Jacqueline ZAPPIA

■ DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Titulaires : Nelly GADEL, Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE

Suppléants : Maxime GIVAUDAN, Régis HERAUD, Philippe PONT

■ APPELS D'OFFRES

Titulaires : Laurent BRUNET-MANQUAT, Maxime GIVAUDAN, Catherine JOUVEAU, Pierre LAMBERT, Jérôme LARDIERE

Suppléants : Daniel DALBAN-CANASSY, Cécile LAIGROZ, Jacqueline ZAPPIA

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2022

Annexe n° 2 à la convention relative aux prestations de transports sanitaires au départ des stations du domaine alpin et du domaine nordique de la commune / tarifs Ambulance des Alpes saison 2022-2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider les tarifs ci-dessous :

Station	CHU Nord	CHU Sud	Chambéry Médipôle	Crêt en Belledonne cabinet médical	Prapoutel cabinet médical
Semaine, ambulance	450 €	480 €	480 €	380 €	450 €
Samedi, dimanche, jours fériés, ambulance	540 €	570 €	570 €	460 €	540 €
Semaine, transport assis professionnalisé	200 €	230 €	430 €	150 €	200 €
Samedi, dimanche, jours fériés, transport assis professionnalisé	240 €	280 €	280 €	180 €	280 €
Nocturne ambulance	75 % du tarif semaine soit 790 €				

Tarifs des secours sur les domaines Alpin du Grand plan et Nordique du Barioz

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider les tarifs suivants :

■ POUR LE DOMAINE NORDIQUE :

Front de neige/poste de secours : 50 €

Zone éloignée secours en traineau : plus d'1 km du front de neige : 300 €

Hors-piste au front de neige : 650 €

Zone rapprochée secours en traineau : moins d'1 km du front de neige : 200 €

Zone de montagne au front de neige :

▷ 50 € de l'heure par secouriste en journée

▷ 85 € de l'heure par secouriste la nuit

▷ Scooter 50 €/heure

▷ Dameuse 200 €/heure

▷ Hélico 30 €/minute

■ POUR LE DOMAINE DE SKI ALPIN DU GRAND PLAN :

Front de neige/poste de secours : 50 €

Piste au front de neige secours en traineau : 200 €

Hors-piste au front de neige secours en traineau : 350 €

Hors-piste au front de neige : 650 €

Zone de montagne au front de neige : 50 € de l'heure par secouriste en journée

Convention relative à la sécurité des pistes et à l'organisation des secours sur le domaine du Grand Plan

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention relative à la sécurité des pistes et à l'organisation des secours sur le domaine du Grand Plan qui lie la commune avec l'association du Ski Club du Barioz.

Procédure de présentation de la synthèse de la qualité des comptes par le conseiller aux décideurs locaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 13 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions décide d'autoriser la présentation du conseiller aux décideurs locaux lors d'une séance du Conseil Municipal pour venir présenter la synthèse de la qualité des comptes de la commune.

Répartition des subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le montant des subventions suivantes :

■ FSE Foyer Socio-Educatif du collège d'Allevard : 2 000 €

■ MFR de Mondy : 100 €



Concours photos : achat pour l'attribution des lots

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'achat des lots suivants pour doter le concours photos 2022 :

- 4 place de concert de Mathieu Chedid (Super U Pontcharra) : 140 €
- 4 place de spectacle Holiday On Ice (Super U Pontcharra) : 176 €
- 1 week-end équipement rando (SK'Alp sport) : 90 €
- 4 séances de kart de 10 mn (kart de Crolles) : 100 €
- 1 repas pour 2 personnes à l'hôtel des Alpes (Alleverd) : 80 €
- 4 entrées à l'accrobranche (Banzai Aventure) : 80 €
- Bon d'achat à Sport Shop à Alleverd : 150 €

Pour un total de 816 €



©BONCOURT Etienne



©LAMBELIN Camille



©LABBE Nicole



©NOUVEAU Luc

LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN MAIRIE ET SUR : WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Vous ne connaissez pas les ressources numériques incluses dans votre abonnement à la médiathèque !

Vous n'avez pas pris le temps de regarder ?

Pour rappel avec chaque carte on peut emprunter 10 films et 10 livres numériques par mois, consulter de la presse en illimité, de la musique, des spectacles, faire de l'autoformation...

Vous désirez télécharger un film ou le regarder en streaming mais ça vous paraît compliqué ?

Et pour toute autre question, cet atelier est fait pour vous ! Se connecter à son compte, faire des réservations, prolonger un document...

Merci de nous contacter pour prendre rendez-vous, au 04 76 45 18 50 ou par mail : mediatheque@mairieceb.fr

Les ressources sont disponibles sur notre site internet :

<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>
dans l'onglet NUMERIQUE



JOBS D'ETE

Jeune de plus de 16 ans, vous recherchez un job d'été ?

Il est temps de candidater.

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation au service RH de la commune avant le 30 avril 2023.

Mairie de Crêts en Belledonne
place de la Mairie
38830 CRÊTS EN BELLEDONNE
mail. cretsenbelledonne@mairieceb.fr





TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038439 22 10019	DANY Jean Michel	107 Chemin Plan Michel - 38570 - CEB	Surélévation maison individuelle + création de terrasse	29/09/2022

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 038 439 22 10109	BOURCIER Thomas	2821 Route du Vernay - 38570 - CEB	Appentis	18.10.2022
DP 038 439 22 10111	RIFFARD Cédric	16 Rue du Parc - 38830 - CEB	Pergola en métal	18.10.2022
DP 038 439 22 10112	MANTEZ Alexandre	281 Route du Feyjoux - 38830 - CEB	Abris jardin	18.10.2022
DP 038 439 22 10113	GUYOT Chantal	171 Impasse des merles - 38830 - CEB	Piscine 18 m ²	18.10.2022
DP 038 439 22 10114	GENSAC Véronique	487 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Rénovation muret décrépi et changement portail	18.10.2022
DP 038 439 22 10116	FEZZI Jean - Yves	19 Rue du Planchamp - 38830 - CEB	Remplacement des menuiseries	18.10.2022
DP 038 439 22 10117	MORICE Nicolas	609 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Panneaux solaires	18.10.2022
DP 038 439 22 10120	INITIAL ENERGY	164, rue des 5 Crêts - 38830 CEB	Panneaux solaires	18.10.2022
DP 038 439 22 10121	GREEN PLANET	212, Route d'Allevard - 38830 CEB	Panneaux solaires	18.10.2022
DP 038 439 22 10123	Soleil & Climat	129 Rue du Tigre - 38830 - CEB	Panneaux solaires	18.10.2022
DP 038 439 22 10125	GINET Patrick	263 Route de Rossand - 38830 - CEB	Extension 18m ²	18.10.2022
DP 038 439 22 10118	DOS SANTOS Simon	41 Rue du Tigre - 38830 - CEB	panneaux solaires	08.11.2022
DP 038 439 22 10126	LECLERC Vincent	225 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Réfection toiture + fenêtres de toits	08.11.2022
DP 038 439 22 10127	GREEN PRO ELEC	54 Impasse Galissar - 38570- CEB	Panneaux photovoltaïques	08.11.2022
DP 038 439 22 10119	FONVIELLE Stéphane	30 Rue de la Ravoire - 38830 - CEB	Panneaux solaires	15.11.2022
DP 038 439 22 10110	BOURCIER Elisabeth	364 Route de la Ronzière - 38830 - CEB	Panneaux solaires	22.11.2022
DP 038 439 22 10135	FEILLARD Thomas	147 Rue de la Mame - 38830 - CEB	Refecton toiture + ajout d'un pare-pluie	07.12.2022
DP 038 439 22 10128	CHAMBAZ Jean-Martial	32 Impasse de la Claie - 38830 - CEB	Création d'un conduit de cheminée	13.12.2022
DP 038 439 22 10129	STOEV Anne	161 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Modification façades	13.12.2022
DP 038 439 22 10130	JOUVEL TRIOLLET Stéphane	Le Bourg - 38830 - CEB	Refecton toiture	13.12.2022
DP 038 439 22 10132	MARANGONI Patrick	45 Rue Georges Clemenceau - 38830 - CEB	Création portillon	13.12.2022
DP 038 439 22 10134	EDF ENR	17 Place des Terrasses - 38830 - CEB	Générateur photovoltaïque	13.12.2022
DP 038 439 22 10136	EDF ENR	17 Allée des Rhododendron - 38830 - CEB	Générateur photovoltaïque	13.12.2022
DP 038 439 22 10137	ERDS	114 R de la Chapelle St Christophe - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	13.12.2022
DP 038 439 22 10138	GIGORD Patrick	93 Route du Chaboud - 38830 - CEB	Suppression des haies - construction d'un muret plus grillage	13.12.2022
DP 038 439 22 10140	HAUTECEOEUR Sébastien	402 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	13.12.2022
DP 038 439 22 10141	BOURNE Benjamin	1557 Route du Fontanil - 38570 - CEB	Isolation par l'exterieur	13.12.2022
DP 038 439 22 10131	LAMBERT Sophie	35 Rue du Clocher - 38830 - CEB	Changement des menuiseries	02.01.2023
DP 038 439 22 10115	BAUDENET D'ANNOUX Jacques	1521 Route des Perrins - 38570 - CEB	Réfection pignon	06.01.2023
DP 038 439 22 10133	VERDON Sébastien	43 Rue Georges Clemenceau - 38830 - CEB	Abri bois	06.01.2023





RÉPERTOIRE

EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30. 40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Homme – Crolles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot
Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdallevard@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au 04.76.97.32.52.

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Allevard)

Permanences - Nathalie BORRAS - RAM du Pays d'Allevard CC Le Grésivaudan
06.33.63.74.76 ou sur rendez-vous :
rpe.paysdallevard@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio-Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline CLEMENT, Cécile GRANGEON, Chloé GREZE
65 rue du Lac – Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac – Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac – 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET PSYCHOLOGIQUE

Ludovic GADEAU
Tél. : 04.76.45.81.44 – 204 Grand Rue

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry
Sébastien PELLOUX
Tél. : 04.76.97.20.86 - 50 place de la Mairie

OSTÉOPATHE - KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 - 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON, Anne RINGOT
Tél. : 04.76.97.24.41 – 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

• Permanences téléphoniques de 11h à 12h et répondeur de 8h à 19h - Tél. 04.76.45.02.19

• Soins urgents le jour même : 06.74.86.43.51

• Possibilité de rendez-vous.

• Soins à domicile 24h/24 et 7j/7j.

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830 CEB
Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883 CEB
Tél 06.62.73.70.12

PEDICURE - PODOLOGUE

Mathilde DUPUY – Tél. 06.78.47.63.05 – 68 rue du Lac 38830 CEB

S.S.I.A.D.

(Service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription médicale, pour dispenser des soins aux personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.

Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVARD
Tél. : 04 76 45 07 34
Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE - Accueil :

• Allevard, en mairie, jeudi 9h/11h30

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - amel.fr 24h/24h
Courrier : 2 rue des allés – 38045 GRENOBLE CEDEX 9

ASSISTANTES SOCIALES

Mairie de Saint Pierre d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.32.52

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au : 0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Mardi et jeudi de 14h à 17h45

Tél. 04.76.97.12.52

RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; uniquement les mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif : (Point d'Apport Volontaire) Morétel de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, et de la base de Loisirs de l'Aire du Lac / Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525). www.sibrecsa.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

Le 3^e mardi du mois de 17h30 à 19h en mairie d'Allevard. Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h en mairie d'Allevard. Rendez-vous au 04.76.97.50.24

LOGEMENT

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

Commune historique de Saint Pierre d'Allevard
24 av.de Savoie à Allevard Tél. : 04.76.97.53.54

ENEDIS (électricité)

Commune historique Morétel de Mailles
Tél. : 09.72.67.50.38

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

04.76.45.18.50

- Mardi de 16h00 à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30
- Vendredi de 15h00 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00
- Vacances scolaires (Février, Avril, Toussaint, Noël) : Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30 Samedi : 10h à 12h

- Vacances scolaires (Juillet, Août) : Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30 Fermeture la 1^{ère} quinzaine d'août

MAIRIE

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 04.76.45.11.10 – Fax 04.76.45.07.20

cretsenbelledonne@mairieceb.fr

www.cretsenbelledonne.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère - Jérémie IORDANOFF

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr